



Visite d'étude sur les entreprises en difficultés

INT MARKT IND/STUD 34055

12– 15 Septembre 2011

Belgique

For more information on TAIEX assistance and to download presentations of this event, please go to:
<http://ec.europa.eu/enlargement/taix>.

Aim of the meeting:

Il est admis que la défaillance d'une entreprise commerciale entraîne un coût social important : créanciers impayés, pertes d'emploi... Elle peut en outre entraîner des effets en cascade. C'est pourquoi, au fil du temps, de nombreux pays, dont la Belgique ou la France, ont mis en place des outils destinés à prévenir les difficultés d'entreprise ou à aider les entreprises à faire face à leurs difficultés.

L'expérience révèle que les entreprises ont globalement tendance à sous-estimer leurs difficultés financières. Elle révèle également que le facteur temps est un élément important : tout retard dans la mise en œuvre de mesures de redressement rend celles-ci plus difficiles. Ces constats justifient la mise en place d'un outil de prévention, destiné à accélérer la prise de conscience des risques par les chefs d'entreprises

En Belgique, comme en France, cette mission est confiée principalement aux tribunaux de commerce. De manière plus précise, des chambres d'enquête commerciale ont été créées au sein des tribunaux de commerce belge. Elles ont la mission de détecter et de suivre les entreprises en difficulté.

Parallèlement, certaines initiatives ont été prises par les milieux économiques belges eux-mêmes. Au niveau de la Région bruxelloise, par exemple, un Centre pour entreprises en difficulté (CED) a été créé il y a plusieurs années par la chambre de commerce locale. Il existe par ailleurs au moins un réseau informel (réseau CAP) qui regroupe la plupart des personnes (juges, avocats, expert-comptable ou autres) actives dans le domaine du conseil en sauvetage d'entreprises).

Le système belge est le résultat de plus de 50 ans de travail sur le terrain et de réflexion notamment avec le monde des entreprises. Il a fait l'objet d'un remodelage, en 2009, à l'occasion du vote de la loi sur la continuité des entreprises. Celle-ci intègre dans un texte unique le volet prévention (l'enquête commerciale et un volet judiciaire totalement repensé (la procédure en réorganisation judiciaire), dont l'objectif est d'aider concrètement les entreprises dans leur démarche de redressement.

L'objectif de la mission est de présenter le système de prévention en vigueur en Belgique, en tant qu'aboutissement d'une réflexion entamée de longue date. L'accent sera mis l'identification des questions sous-jacentes que pose la mise sur pied d'un outil de prévention : quels sont les objectifs de la prévention ? Quelles sont les entreprises-cibles ? Comment s'assurer de la collaboration du monde des entreprises à la démarche ? Quels sont les outils de détection les plus appropriés ? Quels sont les outils à mettre en place pour aider les entreprises à se redresser ? Que faire avec les entreprises qui ne collaborent pas ?

La mission se déroulera principalement à Bruxelles.

Lundi 12 septembre 2011

Chair : Marc-Olivier Pâris

Président des tribunaux de commerce de Dinant et de Marche-en-Famenne

Place : Tribunal de commerce de Bruxelles
70, boulevard de Waterloo – 1000 Bruxelles

09:00	Accueil :
09:30	Finalité de l'aide aux entreprises en difficulté
10:00	Discussion
10:30	Pause
11:00	Le traitement judiciaire préventif des entreprises en difficulté en Belgique : l'enquête commerciale (généralités)
11:30	Le traitement judiciaire curatif des entreprises en difficulté : la réorganisation judiciaire
12:00	Discussion
12:30	Déjeuner
14:00	Le ciblage des entreprises en difficulté et les outils de détection utilisés en Belgique
15:00	Discussion
15:30	L'enquête commerciale, en pratique
17:00	Fin journée 1

Mardi 13 septembre 2011

Chair : Francine DeTandt

Présidente du tribunal de commerce de Bruxelles

Place : Tribunal de commerce de Bruxelles
70, boulevard de Waterloo – 1000 Bruxelles

09:00	Accueil
09:30	Visite du service d'enquête commerciale du tribunal de commerce de Bruxelles et rencontre avec les juges de l'enquête commerciale
12:30	Déjeuner
14:30	<ul style="list-style-type: none">• La différence entre l'état de discontinuité, d'un point de vue économique et comptable, et la notation de la cessation des paiements• Les mesures autres que judiciaires d'aide aux entreprises en difficulté• Comment mener l'entretien avec une entreprise en difficulté....
17:00	Fin journée 2

Mercredi 14 septembre 2011

Chair : Emmanuel Schoenmaeckers,
Juge au tribunal de commerce de Charleroi,
Responsable du service d'enquête commerciale du tribunal

Place : Tribunal de commerce
Boulevard Paul Janson, 87 - 6000 Charleroi

09:00	Déplacement à Charleroi
09:30	Visite du service d'enquête commerciale du tribunal de commerce de Charleroi
14:00	la transmission d'entreprises en difficultés: <ul style="list-style-type: none">- Le cadre juridique de la transmission d'entreprises- Le rôle des différents intervenants (juges, experts judiciaires...)
17:00	Fin journée 3

Jeudi 15 septembre 2011

Chair : Cindy Torino,

Place : Centre pour entreprises en difficulté - BECI (Chambre de Commerce & Union des Entreprises de Bruxelles)
500, avenue Louise - 1050 Bruxelles
T +32 2 643 78 48 F +32 2 640 93 28 www.beci.be

10:00	Exemple d'un partenariat public / privé : Visite du Centre pour entreprises en difficulté (Bruxelles)
14:30	Rencontre avec un ou plusieurs opérateurs (privés ou publics: association, fonds d'investissement, consultant...) spécialisé dans la transmission d'entreprises.
17:00	Debriefing suivi d'une activité à déterminer ou départ

**This meeting is being organised by the
Technical Assistance Information Exchange Instrument
of the European Commission**

CHAR 03/149, B - 1049 Brussels
Telephone: +32-2-296 73 07, Fax: +32-2-296 76 94

Web site <http://taiex.ec.europa.eu/>